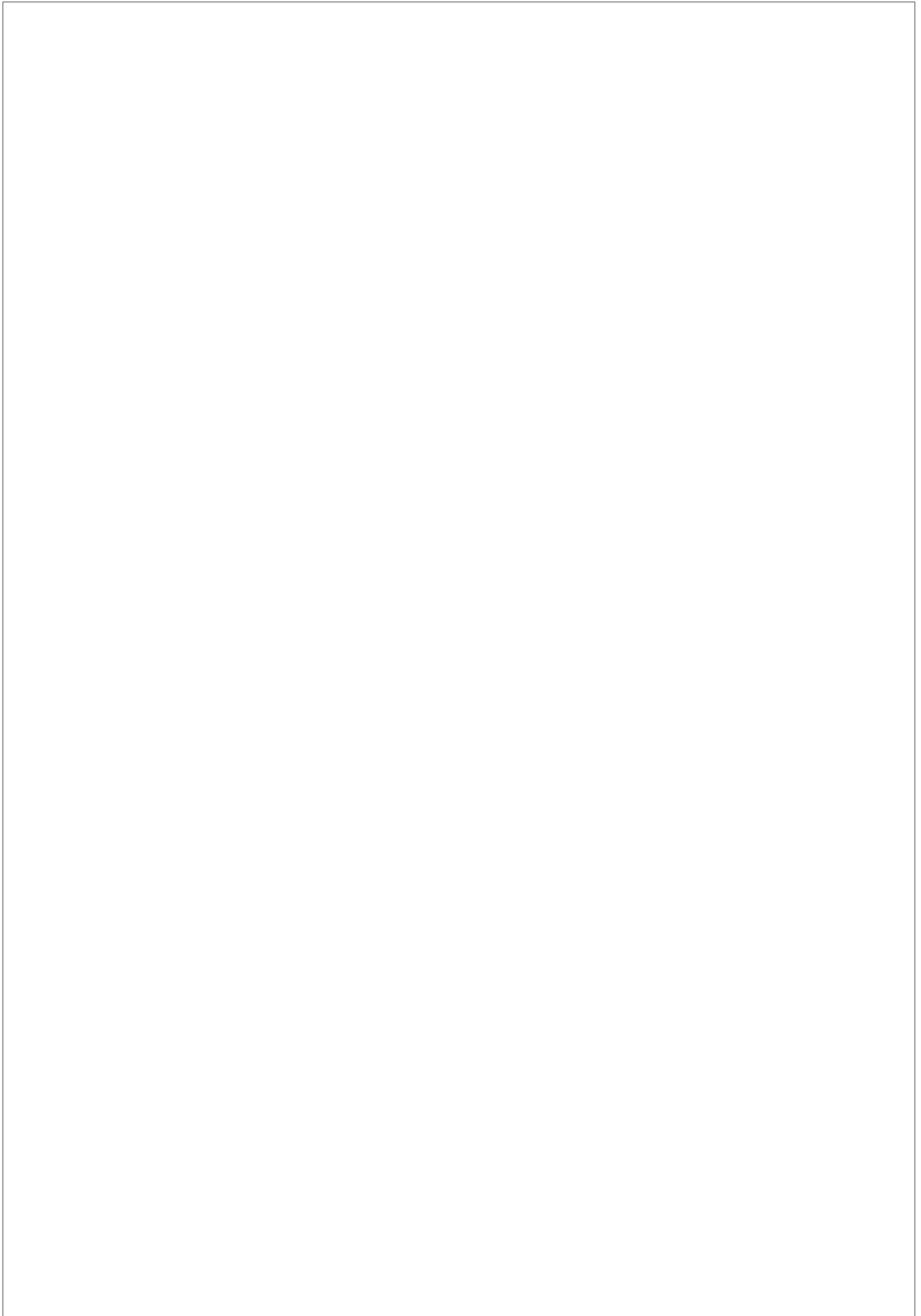


LE PETIT BULLETIN DE ST JEAN LE VIEUX

**Journal Municipal No7
Janvier 2021**



**Bonne
année
2021,
à tous**



SOMMAIRE

➤ LE MOT DU MAIREPage 3
➤ INFOS MAIRIEPage 4
➤ <i>LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL</i>	
➤ <i>LES EMPLOYÉS COMMUNAUX</i>	
➤ <i>DÉFIBRILLATEUR</i>	
➤ <i>TRAVAUX</i>	
➤ <i>PROJET CŒUR DE VILLAGE</i>	
➤ <i>DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE</i>	
➤ <i>RÉUSSITE NUMÉRIQUE DU GRÉSIVAUDAN</i>	
➤ <i>LISTE DE DIFFUSION</i>	
➤ <i>TRANSPORTS</i>	
➤ <i>GESTION DES DÉCHETS</i>	
➤ <i>BIEN VIVRE ENSEMBLE</i>	
➤ <i>A PROPOS DES TRAVAUX</i>	
➤ <i>URBANISME</i>	
➤ <i>ÉTAT CIVIL</i>	
➤ <i>RAM</i>	
➤ AU FIL DE L'EAUPage 16
➤ CELA S'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ VOUSPage 25
➤ LES ENTREPRENEURS DE ST JEANPage 28
➤ PENSE BÊTEPage 31

Bulletin Municipal d'Information réalisé par la Mairie de St Jean le Vieux

Directeur de Publication : Franck Rebuffet

Comité de Rédaction :

Lise Alléoud	Stéphanie Bousquet	Stéphanie Falcoz
Philippe Jean	Franck Rebuffet	Brigitte Vialette

Ont participé à cette édition :

Jean-Claude Dumas	Elodie Fabrègue	Florence Facq
Patrick Marcireau	Claude Lenoir	Florent Salvi

Maquette et mise en page :

Brigitte Vialette

LE MOT DU MAIRE

« *L'espoir, c'est rentrer sous la pluie et sortir sous un beau soleil.* » Proverbe africain

C'est par cette métaphore que j'ai choisi cette année d'introduire le « Mot du Maire ». Je pense qu'elle illustre bien ce que chacun d'entre nous ressent à l'aube de la nouvelle année. Oublions 2020, cette année si particulière, faite de contraintes, d'incertitudes et d'inquiétudes ; souhaitons que l'année 2021 soit celle de « l'espérance ». Soyons optimistes, pour faire face à la plus grave crise sanitaire mondiale depuis plus d'un siècle.

Au village, pour la plupart d'entre nous, nous vivons le confinement et le couvre-feu sans trop de difficultés. Dans chaque hameau, la solidarité fonctionne bien et la Mairie assure le lien avec les personnes isolées pour éviter qu'une trop grande détresse ne s'installe. Les habitants ont un œil bienveillant sur leurs voisins tout en respectant bien évidemment la liberté de chacun ... et nous vivons tous dans un grand jardin.

Je profite de ce message pour vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée lors du scrutin municipal du 15 mars dernier.

C'est une équipe en partie renouvelée qui a été élue au premier tour et qui a poursuivi les travaux actés et inscrits au budget 2020 :

- *mise en sécurité et embellissement du cimetière*
- *poursuite de la campagne d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques sur la RD 280*
- *remise en état du Habert de la Pierre du Mercier suite à des dégradations gratuites et stupides*
- *installation d'un défibrillateur à la Mairie*
- *finalisation du projet « Cœur de Village »*

La réalisation de tous ces travaux a été possible grâce à l'engagement des élus mais aussi grâce à l'investissement de l'ensemble du personnel communal qui a su s'adapter aux différents protocoles sanitaires en changeant leur organisation de travail, voire de leur planning. Je tiens aujourd'hui à les remercier.

En ce début d'année 2021, le projet « Cœur de Village » entre dans sa phase opérationnelle après quatre années de réflexion et d'études.

La commune est depuis le 18 décembre 2020 propriétaire de l'ancienne scierie qui appartenait à la famille Coche depuis 1959 ; ce terrain abritera le futur parking de 19 places, élément indispensable et complémentaire au projet global de réhabilitation de la salle des fêtes, du café associatif et de la future Mairie.

La Commission d'Appel d'Offres a statué et retenu les entreprises, pour la plupart locales, qui réaliseront le chantier dont le démarrage est fixé au 1er mars 2021 (pour une durée de 14 mois).

Voilà de l'ouvrage pour vos élus qui vont se mobiliser pour que le projet « Cœur de Village » soit une réussite.

Par ailleurs le programme de réhabilitation des chemins communaux se poursuit et s'achèvera en 2021 par la reprise du chemin de la STEP et de la Charrière.

En attendant, c'est avec beaucoup d'espoir que je m'adresse à vous : c'est l'espoir suscité par la mise à disposition d'un vaccin afin que cette pandémie ne soit bientôt plus qu'un mauvais souvenir ; c'est l'espoir que tout le monde retrouve la liberté de s'embrasser, de se prendre dans les bras, de se serrer la main, de partager des moments festifs, en un mot c'est l'espoir de retrouver ce qui donne de la chaleur à notre vie.

Ce n'est pas par le biais d'outils numériques mais par cette page d'écriture que je vous souhaite une belle et heureuse nouvelle année.

Franck REBUFFET

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Titulaire <i>Suppléant/Membre</i>	Commissions Communales	Délégations	Commissions Intercommunales
Franck REBUFFET-GIRAUD Maire	Urbanisme	ADABEL / FAI / PFI AMSID Grési21	Agriculture et Forêt Insertion, Emploi et Prévention Jeunesse CCID Tourisme et Attractivité du Territoire Déchets Ménagers
Philippe JEAN 1er Adjoint	Appel d'Offres Finances/Budget Travaux/Eau et Assainissement/Réseaux	Espace Belledonne SPL - Eaux de Grenoble TE38	Eau et Assainissement CLECT CCID Aménagement, Habitat et Logement Finances
Florent SALVI 2ème Adjoint	Finances/Budget Chemins/Agriculture/Pastoralisme/Forêt Employés Communaux Appel d'Offres	TE38 FAI Espace Belledonne	Finances Tourisme et Attractivité du Territoire Environnement, Energie et Innovation CCID CLECT Economie, Développement Industriel, Commerce, Artisanat et Services
Joël GROS 3ème Adjoint	Appel d'Offres Travaux/Eau et Assainissement/Réseaux Finances/Budget	Défense	Economie, Développement Industriel, Commerce, Artisanat et Services CCID
Brigitte VIALETTE Conseillère Déléguée	Employés Communaux Communication/Culture Jeunesse/Petite Enfance/Scolaire/Associations	Mission Locale Listes Electorales PFI	Culture et Patrimoine CCID Insertion, Emploi et Prévention Jeunesse Solidarité et Lien Social
Frédéric ARNOUX Conseiller	Appel d'Offres Travaux/Eau et Assainissement/Réseaux Chemins/Agriculture/Pastoralisme/Forêt		Déplacements et mobilités Environnement, Energie et Innovation CCID
Serge ARTHAUD-BERTHET Conseiller	Chemins/Agriculture/Pastoralisme/Forêt	ADABEL SPL - Eaux de Grenoble	Agriculture et Forêt CCID
Stéphanie BOUSQUET Conseillère	Appel d'Offres Communication/Culture		Déchets Ménagers Environnement, Energie et Innovation CCID
Florence FACQ Conseillère	Appel d'Offres Employés Communaux Urbanisme	Listes Electorales	Aménagement, Habitat et Logement Culture et Patrimoine Eau et Assainissement CCID
Emmanuel FAVRE-COLLET Conseiller	Chemins/Agriculture/Pastoralisme/Forêt Urbanisme	Grési21 Défense	Déplacements et Mobilités Tourisme et Attractivité du Territoire Sports et Loisirs CCID
Valérianne GAIDET Conseillère	Chemins/Agriculture/Pastoralisme/Forêt Jeunesse/Petite Enfance/Scolaire/Associations	AMSID	Solidarité et Lien Social Sports et Loisirs CCID

ADABEL : Association pour le Développement de l'Agriculture de BELledonne
AMSID : Association Médico-Sociale Intercommunale Domène
CCID : Commission Communale des Impôts Directs
CLECT : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
FAI : Fédération des Alpes de l'Isère

Grési21 : Centrales Villageoises du Grésivaudan
PFI : Pompes Funèbres Intercommunales
SPL : Service Public Local
TE38 : Territoire d'Energie Isère

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX



LISE ALLEOUD
Secrétaire de Mairie

Depuis 2010, Lise vous accueille les lundis et jeudis. Elle est en charge de la gestion financière de la Commune (suivi du budget, règlement des factures, établissement des bulletins de paie, dossiers de subventions, interface avec la Trésorerie et les Services Publics, ...)



STÉPHANIE FALCOZ
Secrétaire de Mairie

En poste depuis 2002, Stéphanie est présente en Mairie le lundi matin. Ses principales responsabilités sont : l'Etat Civil et le recensement citoyen, la gestion des dossiers d'Urbanisme, l'organisation des élections, la correspondance de Mr le Maire...



CAROLE ROBERT
Employée Communale

C'est Carole qui accompagne vos enfants dans le bus scolaire depuis 2005...

Elle gère la location de la salle des fêtes. Elle est aussi responsable de l'entretien des salles communales.



JEAN-CLAUDE VADOT
Employé Communal

Jean-Claude remplace Christian depuis le 1^{er} Septembre 2020 pour l'entretien des voiries, de la STEP et tous travaux techniques sur la commune. Il est bien connu car il habite St Jean depuis 1982 et s'y est fortement investi : chef de corps des Pompiers, Conseiller Municipal pendant 3 mandats !

BONNE RETRAITE CHRISTIAN !

C'est à la "Grange à Phil" à Theys que notre employé communal a fêté son départ à la retraite. Entre confinement et couvre-feu, il a trouvé une lucarne pour rassembler autour de lui famille, amis, collègues de travail et élus de la commune.

Avant la remise des cadeaux, le Maire a fait un discours pour le remercier publiquement du travail accompli et pour son investissement pendant 9 ans au service de la commune (de Septembre 2011 à Septembre 2020).

Polyvalent, il a exercé toutes les facettes de son métier avec assiduité et discrétion, même s'il était parfois trahi par les grincements de son véhicule de fonction (changé depuis) qui précédaient son arrivée !

Ce départ à la retraite n'est pas un adieu mais seulement un aurevoir : vous risquez de le croiser à nouveau au volant du chasse-neige de la commune. En effet, il assure le déneigement des voiries communales quand son fils Ludovic (titulaire du marché) n'est pas disponible.

Ce fut une excellente soirée, festive et conviviale, dont tous les membres présents se souviendront avec émotion.



DÉFIBRILLATEUR

Un DAE (défibrillateur automatisé externe) est installé sur le mur extérieur de la Mairie.

Agir vite en cas d'arrêt cardiaque

Les arrêts cardiaques se font **dans 70 % des cas devant un ou plusieurs témoins**. Or la rapidité de l'intervention est vitale, **chaque minute diminue de 10 % les chances de survie**.

Les témoins peuvent améliorer les chances de survie :

- En appelant le 18 ou le 112,
- En faisant un massage cardiaque ;
- En défibrillant
- En attendant les secours.



Le défibrillateur Heartsine Samaritan PAD 360P a été mis en service par la société D-Sécurité basée à Genas (69740).

C'est un défibrillateur entièrement automatique, conçu pour analyser le rythme cardiaque et, si besoin, délivrer un choc électrique.

Avant toute délivrance de choc, le SAM 360P comprend en plus une fonction de détection de mouvement, qu'il soit inattendu ou exercé (de manière excessive), et en avertit l'utilisateur.

Il n'est doté que d'un seul bouton, MARCHE/ARRÊT, qui assure une utilisation des plus simples, indépendamment de l'expérience du sauveteur.

Après avoir évalué le rythme cardiaque, le Samaritan PAD 360P administre automatiquement, si besoin, le choc, évitant ainsi au sauveteur d'avoir à activer le bouton de délivrance du choc.

Pour information l'appareil est dans un coffre le protégeant des intempéries. Quand on l'ouvre une sirène se déclenche (pour éviter les vols) pour une durée de 3 mn.

La sirène s'arrête lorsque que l'on referme le coffre.

La société D-Sécurité assure la maintenance annuelle de l'appareil.



TRAVAUX

Cimetière

Cet été, des travaux ont été réalisés au cimetière :

- réparation et sécurisation du mur d'enceinte
- embellissement des allées avec la pose de pavés et d'enrobé à chaud
- réparation et mise en peinture du portail



Montant des travaux TTC	50 436 €
Montant de la subvention (Département de l'Isère) :	18 914 €
Montant FCTVA	8 406 €
Reste à charge pour la commune	23 116 €



Travaux d'enfouissement de lignes électriques « Basse Tension »

Dans le prolongement des chantiers réalisés en 2016 et 2018, une nouvelle tranche de travaux le long de la Route Départementale 280, a été réalisée en 2020.

Ces travaux sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage Territoire d'Energie Isère (ex-SEDI Syndicat Energie du Département de l'Isère), syndicat auquel la commune a délégué la maîtrise d'ouvrage des réseaux électriques « Basse Tension ».

Les travaux réalisés en 2020, ont permis d'enfouir 200 mètres linéaires de lignes électriques et de supprimer 7 poteaux.

Montant des travaux réseau électrique « Basse Tension » :	55 663 € TTC
Montant des travaux réseau téléphonique :	14 717 € TTC
Soit montant total :	70 780 € TTC

Les travaux du réseau électrique sont pris en charge par le SEDI ; la participation de la commune aux travaux du réseau téléphonique est de 6 681 € TTC.

Ainsi l'ensemble des poteaux sur la route du balcon de Belledonne depuis l'ancien camping jusqu'au Chemin du Pré du Four, ont été supprimés.

Notre intention est de poursuivre les travaux d'enfouissement de lignes électriques et de se porter candidat en fonction des programmes de travaux mis en place par Territoire Energie Isère ; les projets sont retenus en fonction de l'intérêt patrimonial ou paysager du secteur et de la faisabilité technique.

A ce jour, les travaux d'enfouissement réalisés concernent la place de l'Eglise et la route du Balcon de Belledonne.



PROJET CŒUR DE VILLAGE

Durant l'année 2020, le projet a suivi son cours malgré les contraintes dues à la crise sanitaire :

- le 30 janv. 2020 : dépôt du Permis d'Aménager
- le 17 fév. 2020 : dépôt du Permis de Construire

- le 20 fév. 2020 : validation de l'APD (Avant-Projet Détaillé)

- le 9 mars 2020 : avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France
- le 11 mai 2020 : avis favorable de la Commission Départementale d'Accessibilité
- le 28 mai 2020 : avis favorable de la Commission Départementale de Sécurité

- le 27 juill. 2020 : signature du Permis d'Aménager
- le 30 juill. 2020 : signature du Permis de Construire

- le 11 sept. 2020 : publication de l'appel d'offres
- le 12 oct. 2020 : remise des offres
- le 21 oct. 2020 : ouverture des plis
- les 10 nov. et 4 déc. 2020 : analyse des offres et choix des entreprises par la Commission d'Appel d'Offres

- le 18 déc. 2020 : signature de l'acquisition du tènement de l'ancienne scierie

Les marchés des entreprises retenues pour la réalisation de ce projet sont en cours d'établissement pour signatures début janvier 2021.

Le démarrage des travaux est programmé début mars 2021, pour une durée de 14 mois.

Rendez-vous en juin 2022 pour prendre possession de cet équipement à l'occasion de la fête de la Saint Jean.



Parvis Nord

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Rappel du montage de l'opération : 2 acteurs

- « ISERE THD » : construction du réseau structurant

Le Département, sous maîtrise d'ouvrage propre, réalise les réseaux structurants, les locaux techniques (NRO : nœuds de raccordement optique) et les points de desserte communale (PDC).

Cela représente 2 500 km de réseau et 110 locaux techniques pour un investissement public de 300 millions d'euros, assurés par le Département, le Région, l'Etat, l'Europe et l'ensemble des intercommunalités de l'Isère.

La participation de la Communauté de Communes du Grésivaudan est de 6 247 400 €.

- « ISERE FIBRE » : construction du réseau de desserte à partir des PDC et exploitation de l'ensemble (réseau structurant, locaux techniques et desserte) dans le cadre d'une DSP (Délégation de Service Public)

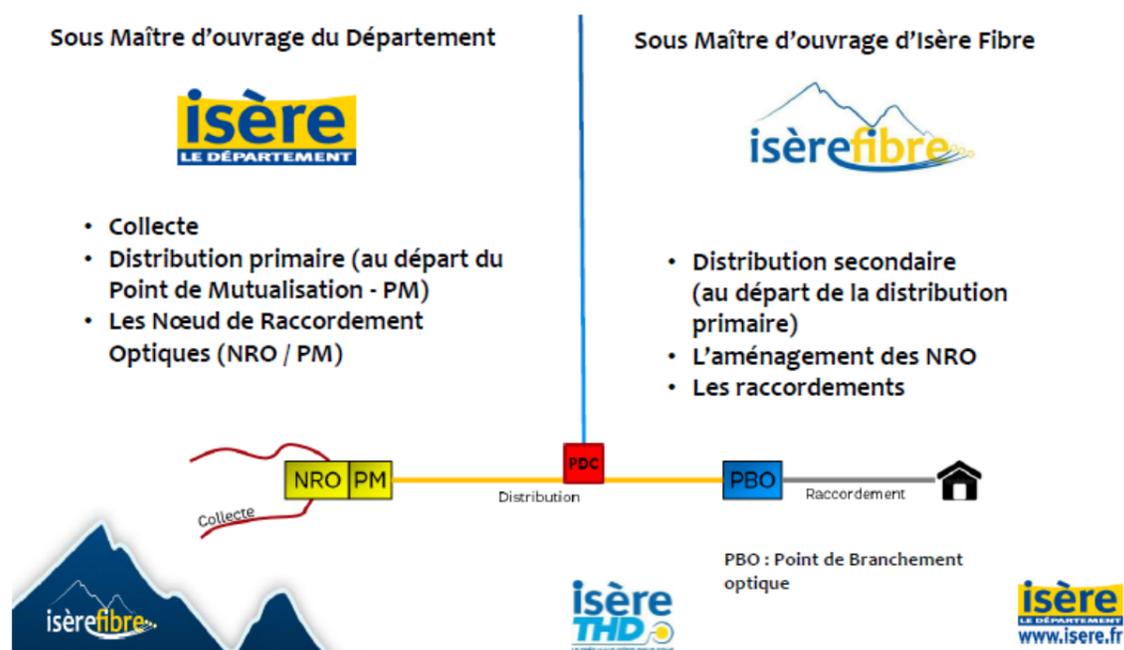
Une DSP est un contrat de concession de service, ayant pour objet un service public, conclue par une collectivité publique (le délégant : le Département de l'Isère) et un opérateur (le délégataire : « ISERE FIBRE », filiale de SFR – FTTH).

Le principe est que le délégataire bénéficie d'une position exclusive pendant la durée du contrat (25 ans) pour facturer un « droit de péage » auprès des fournisseurs d'accès internet (FAI), en contrepartie de la réalisation et du financement de la construction du réseau de desserte (225 millions d'euros).

Le contrat précise également le délai de mise en service des installations par phase :

- phase 1 : période 2017 – 2021, 336 communes, 330 000 abonnés
- phase 2 : période 2021 – 2024, 130 communes, 120 000 abonnés

En résumé :



Point d'étape sur le déploiement du très haut débit

- Les travaux sous maîtrise d'ouvrage du Département, réseau structurant et NRO sont réalisés ; pour Saint Jean le Vieux, ces travaux ont été réceptionnés en septembre 2019 : le NRO se situe à Villard-Bonnot et le PDC près de la STEP.
- Le déploiement du réseau de desserte assuré par « ISERE FIBRE » :
La commune de Saint Jean le Vieux est inscrite au planning en phase 1, pour initialement un raccordement des premières prises au premier semestre 2020.

Fin janvier 2020, compte tenu de l'avancement des travaux et des difficultés techniques rencontrées il apparaissait clairement que « ISERE FIBRE » ne respecterait pas le planning.

Prenant acte de ces difficultés, le Département a demandé à « ISERE FIBRE » de mettre en place un plan d'actions correctives et de tout mettre en œuvre pour rattraper le retard ; la crise sanitaire n'a pas facilité les choses

Depuis décembre 2020 le réseau et le point de branchement optique (PBO) situé au Couvat sont en cours de réalisation sur la commune.

Aux dernières nouvelles, les premières prises devraient être livrées lors du premier semestre 2021, à partir de fin mars 2021 dans le meilleur des cas. A suivre

RÉUSSITE NUMÉRIQUE DU GRÉSIVAUDAN

RAPPEL : des permanences vous permettent d'être accompagné par une personne qui répondra à vos questions et vous guidera pour réaliser vos démarches en ligne.

L'aide apportée peut concerner les démarches administratives numériques (CAF, déclaration d'impôts, Sécurité sociale, demandes en Préfecture, dossier d'entrée en EHPAD, Pôle Emploi...) ou être étendue à d'autres demandes (utiliser un logiciel, envoyer un mail avec pièce jointe, ranger ses dossiers, rédiger un CV avec un traitement de texte, scanner un document...).

Tout habitant du Grésivaudan, quelle que soit sa commune de résidence, peut demander à bénéficier de ce service d'accompagnement numérique auprès d'une commune participante.

En savoir plus : <https://www.le-gresivaudan.fr/624-reussitenumerique.htm>



LISTE DE DIFFUSION

Si vous souhaitez recevoir les informations partagées par la Mairie, n'hésitez pas à vous inscrire sur la liste de diffusion en envoyant vos nom, prénom et adresse email

- Directement à la Mairie (mairie@saintjeanlevieux.fr)
- En utilisant le formulaire de contact disponible sur le site de la Mairie <https://www.saintjeanlevieux.fr/infos-pratiques/contacter-la-mairie/>

TRANSPORTS

- **Ramassage scolaire : ligne supplémentaire**

La ligne LDOM02 dessert Revel et Saint Jean le Vieux au départ du Collège La Moulinière à 16h45.

Depuis le 2 Novembre, un départ supplémentaire est mis en place à **17h10 de la Mairie de Domène** en direction de Revel et Saint Jean Le Vieux.

Ce bus est mis en place en réponse à la demande de parents d'enfants scolarisés au collège Don Bosco de Gières afin que les élèves puissent bénéficier d'une correspondance pour Revel et Saint Jean le Vieux.

Ce bus supplémentaire peut intéresser tous les élèves empruntant les transports scolaires (par exemple les lycéens de Pablo Neruda...)

- **Prolongement de la Chrono C1 dans Le Grésivaudan**

Depuis le lundi 31 août 2020, la ligne de bus Chrono C1 est prolongée jusqu'à Montbonnot Pré de l'Eau.

En savoir plus :

https://www.tag.fr/ftp/fiche_horaires/fiche_horaires_2014/PLAN_C1.pdf

https://www.tag.fr/ftp/fiche_horaires/fiche_horaires_2014/HORAIRE_C1.pdf

GESTION DES DÉCHETS

Pourquoi bien trier ?

Encore trop de sacs fermés ou d'objets autres que des emballages sont présents dans les bacs jaunes installés sur la commune.

Pour rappel, les bacs jaunes ne doivent recevoir que les **emballages** (plastique, métal et briques alimentaires) **déposés en vrac** et non en sacs.



L'ensemble des consignes de tri sont à retrouver sur le site de la Communauté de Communes www.le-gresivaudan.fr/consignesdetri

Une fois collectés, nos déchets d'emballages sont envoyés au centre de tri d'Athador, situé à La Tronche. La présence des sacs fermés, ou d'objets devant être normalement déposés en déchetterie, entraînent des dysfonctionnements importants de la chaîne de tri. Tous ces dysfonctionnements ont un coût pour la collectivité.

Donc bien trier, c'est bon pour la planète mais c'est aussi bon pour nos finances !

Depuis le 1er mai 2020, la communauté de communes du Grésivaudan s'est associée à Grenoble Alpes Métropole et 5 autres collectivités (Trièves, Matheysine, Oisans, Pays voironnais et St-Marcellin-Vercors) pour traiter ses déchets ménagers, en participant à la reconstruction des outils industriels de traitement d'Athador (centre de tri et usine d'incinération et valorisation énergétique).

Stop aux déchets dans les toilettes !

Que nous nous en servions pour la toilette, la cuisine, le ménage Une fois que l'eau coule de notre robinet et qu'elle est utilisée, elle devient polluée. Ce que nous rejetons dans nos toilettes ou dans notre siphon transite par les réseaux d'assainissement, pour arriver à la station d'épuration des eaux usées et rejoindre, après traitement, la nappe phréatique.

Il ne faut que quelques dizaines de minutes à nos eaux usées pour parvenir à la station d'épuration.

A contrario, les lingettes, même celles mentionnées biodégradables, se décomposent bien plus lentement, elles arrivent entières à la station d'épuration. Elles s'accumulent et s'agglomèrent dans les réseaux allant jusqu'à les obstruer.

En résumé, jeter les lingettes dans les réseaux d'assainissement :

- Risque de boucher toilettes et canalisations
- Obstrue les réseaux d'assainissement
- Provoque le dysfonctionnement des pompes des stations de relevage
- Engorge les dégrilleurs des stations d'épuration
- Génère systématiquement le déversement des eaux usées vers le milieu naturel

Afin d'assurer le bon fonctionnement des réseaux et de la station d'épuration et ainsi préserver le milieu naturel, ne jamais jeter dans le réseau d'assainissement :

- Des objets solides : tels que lingettes, cotons-tiges, serviettes hygiéniques, tampons, mégots, litière pour chat...et même essuie-tout ou mouchoirs en papier. De la même manière, restes alimentaires peuvent boucher siphons et canalisations.
- Des huiles et matières grasses
- Des produits toxiques : peintures, vernis, solvants ou produits de jardinage réduisent l'efficacité du traitement biologique des eaux usées par les bactéries.
- Des médicaments : les principes actifs des médicaments ne sont que partiellement éliminés dans la station d'épuration et se retrouvent dans les eaux de rivière, occasionnant ainsi des perturbations sur la faune et la flore.

Décharges sauvages

Le 13 octobre, un artisan a vidé ses déchets de chantier dans la montée de Saint Jean. 2 Jacquetouts ont mené l'enquête et l'artisan a pu être contacté et est venu ramasser ses déchets. Merci Patrick et Stéphane pour votre vigilance !

« Les sentinelles de la nature » est une plateforme web participative permettant de signaler toute dégradation environnementale

<https://www.fne-aura.org/actualites/isere/sentinelles-de-la-nature-des-actions-en-justice-parfois-indispensables/>

Date de constatation 13 OCTOBRE 2020 **Thème** SOL

Description
 Un léger dépôt en bord de route, mais un gros déversement de cartons, avec sacs de colle vides.
 Visiblement un artisan qui a benné un camion après chantier.
 A la suite de découvertes d'indices sur le lieu avec un autre habitant de St Jean le Vieux, la personne qui a vidé son camion est venue tout recharger.
 Donc le problème est réglé, et l'endroit est propre.

Photos





<https://sentinellesdelanature.fr/alerte/11636/>

BIEN VIVRE ENSEMBLE

RAPPEL – RAPPEL – RAPPEL – RAPPEL - RAPPEL

Bruit

Les activités bruyantes sont autorisées mais leurs horaires sont réglementés par arrêté préfectoral.

	MATIN	APRES MIDI
Lundi au Vendredi	8h30- 12h	14h - 19h30
Samedi	9h - 12h	15h - 19h
Dimanche et jours fériés	10h - 12h	le calme !!!

Brûlage des déchets verts

La réglementation est claire en Isère : le brûlage des déchets végétaux est interdit par arrêté préfectoral toute l'année pour les communes ayant accès à une déchetterie.

A compter du 1^{er} Janvier 2017, ce règlement s'applique aussi aux activités agricoles et forestières en vertu de l'arrêté préfectoral du 12 Mai 2016 pour les communes iséroises incluses dans un plan de protection de l'atmosphère (PPA)... dont nous faisons partie !

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, la mauvaise qualité de l'air...

- cause 48 000 décès prématurés par an soit 5 % des décès par an ;
- réduit de 9 mois en moyenne l'espérance de vie ;
- est à l'origine de maladies ou d'insuffisances respiratoires.
- Les proportions sont du même ordre en Auvergne-Rhône-Alpes.

et l'entretien du jardin pour un particulier :

génère des déchets verts que l'on estime en moyenne à 140 kilos par personne et par an. Pour s'en débarrasser, 9 % des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre.

En matière d'émissions de particules fines :

- 14 000 km parcourus par une voiture essence récente = 50 kg de végétaux brûlés à l'air libre, (environ 9 sacs de 40 l de déchets verts)
- 13 000 km parcourus par une voiture essence ancienne = 3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois performante
- 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente = 3 jours de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois peu performante type foyer couvert
- 1 800 km parcourus par une voiture diesel ancienne

NE BRÛLEZ PAS vos déchets verts

Arrêtez de vous enflammer !

Information et recommandations à l'attention des particuliers

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, c'est interdit !

Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par le préfet de l'Isère le 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre le gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution.

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.

DECHETS VISES

Tontes de pelouses, tonte de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de 450 € peut être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

- LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL** : Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes. Certaines collectivités de la région mettent à disposition des composteurs. Réservez-vous !
- LE BRUYAGE ET LE PAILLAGE** : Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes. Actuellement la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place. Certaines collectivités de la région proposent des unités de broyage des déchets de brousses ou des prestations de broyage à domicile.
- LA DECHETTERIE** : Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de 550 déchetteries réparties sur toute la région. Ainsi, 99% de la population est desservie. Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils

Plus d'informations sur le site de la commune :

<https://www.saintjeanlevieux.fr/infos-pratiques/bien-vivre-ensemble-2/>

A PROPOS DES TRAVAUX

Vous habitez le village depuis longtemps ou vous venez de vous y installer et vous souhaitez entreprendre des travaux d'amélioration de votre habitation ou d'aménagement extérieur.

Ces projets ne nécessitent pas forcément l'obtention d'un permis de construire ou le dépôt d'une déclaration préalable de travaux mais ils restent néanmoins soumis aux règles d'urbanisme actées par le Plan Local d'Urbanisme de la Commune.

Avant d'entreprendre tous travaux, nous vous invitons à consulter la Mairie qui vérifiera la conformité de vos projets. En cas de non-conformité, la Mairie sollicitera l'Architecte-Conseil de la Communauté de Communes le Grésivaudan afin de trouver ensemble une solution qui vous convienne tout en restant conforme au PLU.

Afin d'éviter la remise en cause de projets inadaptés, nous vous rappelons quelques règles (pas forcément connues de tous) :

- La création de voirie nouvelle ne doit pas entraîner la création de talus ou de murs de soutènement d'une hauteur supérieure à 0,70 m par rapport au terrain naturel avant travaux
- Les enrochements cyclopéens ou équivalent sont interdits
- Menuiseries extérieures et volets (nécessitant cependant une déclaration préalable) :
 - Les volets doivent être en bois plein type dauphinois
 - Les coffres de volets roulants ne doivent pas être apparents
 - Le blanc pur ou le blanc cassé sont interdits pour les menuiseries, portes, fenêtres, volets
- Les haies doivent être constituées de végétaux indigènes soit par exemple : noisetier, charmille, érable champêtre, viorne, etc...
Les haies mono-spécifiques de type thuyas ou lauriers palme sont interdites
→ se reporter à la brochure du Conseil Général de l'Isère
<https://www.biodiversiteetbati.fr/Files/Other/DocComplGTBPU/F15-PlanterHaiesChampetres-CG38.pdf>

URBANISME

Permis de construire

Commune - Restructuration et extension d'un bâtiment communal

Permis d'aménager

Commune - Création d'un parking

Déclarations préalables

DUMAS Christian, 779 Route de Pré Rondet, carport (abri voiture), accordé le 10 Février 2020

REY Stéphanie, 21 Chemin du Mollard, pose d'un vélux, accordé le 02 Mars 2020

CHANAS Florence, 115 Chemin du Buisson, piscine, accordé le 20 Juillet 2020

FABREGUE François, 68 Route du Mollard, extension de 14m², accordé le 14 Septembre 2020

LE GOUELLEC Maxime, 98 Chemin de l'Eglise, création cuisine d'été, terrasse et balcon, 24 Août 2020

ÉTAT CIVIL



Bienvenue aux enfants nés sur la commune en 2020 !

Bienvenue aux nouveaux habitants !

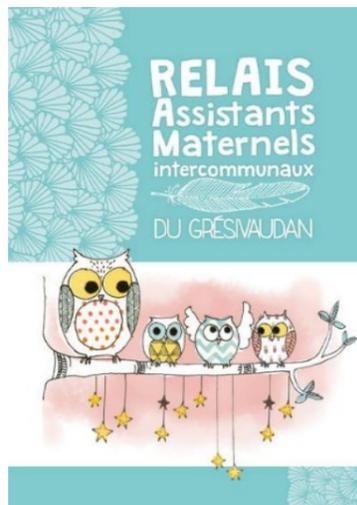
RAM

Parents, futurs parents...

Vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant et avez besoin d'un accompagnement, d'un conseil ? Le RAM vous aide dans la recherche d'un assistant maternel et vous accompagne dans votre rôle d'employeur (contrat, fiche de paie, URSSAF, etc....).

Assistants maternels...

Vous souhaitez une aide dans l'exercice de votre profession ? Le RAM vous accompagne et vous soutient dans l'exercice quotidien de votre profession. Des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accompagnés de leur assistant maternel sont proposés le mardi de 9h30 à 11h30 (pendant la période scolaire) à l'espace Guimet de Revel.



Géraldine Briole
Animatrice du Relais Assistants Maternels du Balcon de Belledonne
ram.balcondebelledonne@le-gresivaudan.fr
06.02.52.65.73

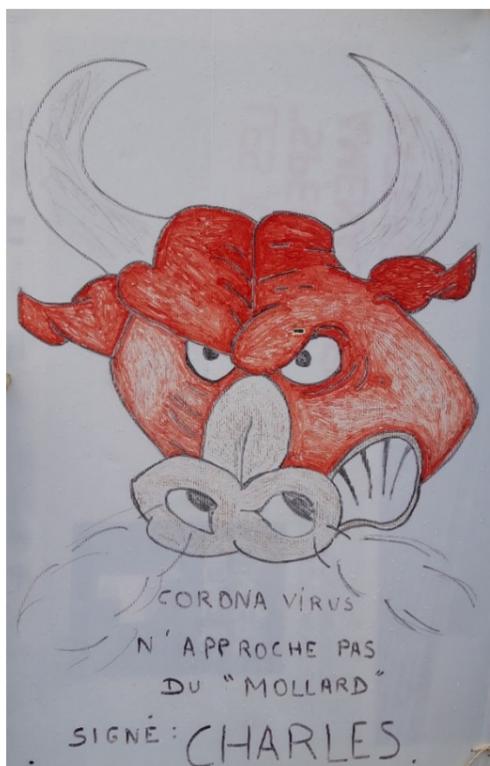
CONFINEMENT AU MOLLARD

Pendant le 1^{er} confinement, en parallèle d'un réseau de solidarité qui s'est naturellement mis en place au sein du hameau, les habitants du Mollard ont souhaité conserver des moments de convivialité...tout en respectant les gestes barrières et la distanciation physique.

- Nous avons exposé des mots/dessins exprimant notre ressenti sur la situation, au centre du hameau mais également sur les conteneurs déchets ;
- Tous les soirs à 20h, sous l'impulsion de la cloche de Jacky, chacun à nos fenêtres, nous avons applaudi nos soignants et nos travailleurs de la 2^{ème} ligne ;
- Depuis le jardin de Martine et Jean-Jacques, nos oreilles ont eu le plaisir d'écouter Séverine chanter.

Et puis pour nous préparer au déconfinement, Jean-Jacques, notre animateur attiré, nous a préparé un apéro pré-déconfinement sur le thème des vacances (mer, montagne, campagne) ...dans l'attente d'une seconde vague ;-)

En ces temps troublés, ces petits moments partagés ont fait du bien au moral.



CLUB SENIOR « LE PERLET » – REVEL-SAINT JEAN LE VIEUX



Le club Seniors Le Perlet a pour but de rassembler les préretraités et les retraités de Revel et de St Jean le Vieux ainsi que des communes environnantes, de créer une animation et toutes activités culturelles, ludiques et sportives dans un cadre strictement apolitique.

Rétrospective des activités du club pour la saison 2019-2020

Ateliers culinaires :

Nous profitons de la cuisine de la salle des fêtes de St Jean le Vieux pour réaliser nos cours de cuisine.

En novembre : Civet de sanglier et strudel aux pommes et poires par Patrice Flamand

Ateliers d'art floral :

En novembre : bouquet d'automne

En décembre : décoration de Noël

Les Sorties Culturelles (toutes les visites sont accompagnées d'un guide) :

- Visite du musée de la viscose à Echirolles
- Visite du parlement du Dauphiné à Grenoble
- Visite du musée de Grenoble « ET SES ARTISTES AU XIXe SIECLE »
- Visite du musée de l'informatique « ACONIT »

Animations :

- En janvier, après-midi jeux et galette des rois à la salle des fêtes de St Jean le Vieux en présence des personnes du CCAS.
- En février, certaines personnes du Perlet ont participé à une mini mondaison à l'école.

Randonnées :

Tous les vendredis, quand le temps le permet, des randonnées sont organisées avec trois groupes de marcheurs.

L'hiver quand la neige a fait son apparition, la randonnée pédestre fait place aux randonnées en raquettes.

Les moments marquants de l'année :

- En janvier, deux jours de raquettes en Chartreuse au désert d'Entremont.
- En mars, séjour raquettes de cinq jours à Bessans
- En juillet les randonnées ont pu reprendre en respectant les règles de distanciation imposées.

Après-midi créatifs et jeux :

Les mercredis après-midi, à la salle de la cantine, les adhérents du club peuvent venir jouer aux cartes.

Ces dames confectionnent des objets qui sont vendus par les « blouses roses » au profit des enfants malades, et pour le Téléthon à St Jean.

Ces rencontres ont été stoppées avec le confinement le 16 mars.

Pétanque :

Les rencontres ont eu lieu tous les mercredis après-midi à St Jean le Vieux sous chapiteau.

Une douzaine de joueurs sont venus régulièrement.

Concours de pétanque :

Mercredi 23 septembre à St Jean le Vieux (28 participants).

Le concours a commencé à 10h, entrecoupé à midi par la pause casse-croûte barbecue pour finir vers les 18 h sous le soleil et dans une ambiance chaleureuse.

Dans l'euphorie de cette journée, certaines personnes ont joué les prolongations.

Voyage :

Pour cause de Covid, la croisière sur le canal de Savière a dû être annulée.

Semaine des randonneurs :

- Du 6 au 13 septembre, les randonneurs sont partis à la découverte du Queyras et ont séjourné au village vacances du Fontanil à Ristolas



Prévisions pour la saison 2020-2021

En raison des contraintes sanitaires imposées par l'épidémie de covid, l'assemblée générale du club initialement prévue le samedi 10 octobre est reportée à une date ultérieure.

En attendant de nouvelles élections, le conseil d'administration actuel continu de gérer l'association.

A ce jour où nous rédigeons l'article, nous sommes tous confinés à l'intérieur. De ce fait toutes les activités du Perlet sont en sommeil en espérant qu'elles puissent reprendre bientôt.

Malgré tous ces désarroi, nous vous souhaitons une bonne année 2020.

Venez nombreux nous rejoindre et apporter de nouvelles idées.

(Adhésion 25 €par personne)

Pour tout renseignement, veuillez contacter le club :

Par mail : le-perlet@revel-belledonne.com

Par téléphone : **04 76 77 36 24**

Adresse postale :

**Club Seniors Le Perlet
74 Place de la Mairie
38420 Revel**

ADMR



Où ? Quoi ?

L'association d'**Aide à Domicile en Milieu Rural**, l'ADMR du Balcon de Belledonne, intervient principalement sur 8 Communes de Belledonne, depuis Revel jusqu'à Hurtières. Quelques interventions sont également assurées sur les Communes de la vallée. L'association emploie treize aides à domicile et auxiliaires de vie pour des travaux de ménage courant, pour les tâches de la vie quotidienne (toilette, repas), pour faire les courses (transport et accompagnement), pour aider aux levers et aux couchers.

Pour qui ?

Les bénéficiaires sont principalement des personnes âgées, des personnes dépendantes ou handicapées. Nos interventions, combinées au passage des professions médicales, leur permettent de surmonter la perte d'autonomie, tout en restant chez elles.

Nous intervenons aussi chez des familles, et chez toute personne ayant besoin d'être épaulée temporairement, par exemple lors d'une sortie d'hôpital, à l'occasion de l'arrivée d'un nouvel enfant, lors d'une difficulté imprévue.

L'association peut parfois intervenir comme simple prestataire de service pour du ménage courant – mais pas pour des travaux de nettoyage d'envergure. Sur l'année, ce sont 10 000 heures d'intervention qui sont effectuées.

L'ADMR Balcon de Belledonne est certifiée en conformité avec la norme NF des services à la personne.

Combien ? Où s'adresser ?

Selon sa situation et ses ressources, la personne bénéficiaire peut recevoir une aide financière d'un organisme tel que Conseil départemental, Sécurité sociale, caisse de retraite, mutuelle.

Sans aide d'un organisme financier, le tarif horaire est de 22,56 €.

Dans tous les cas, les montants payés peuvent être récupérés à hauteur de 50% en crédit d'impôt.

Outre les personnes salariées chargées des interventions, les bénévoles de l'association visitent régulièrement les bénéficiaires.

Sur la Commune de Saint Jean-le-Vieux, deux bénévoles sont actives : Noëlle Dumas et Martine Leroy.

Siège de l'association : Mairie de Revel.

Secrétariat : Maison des Services (30 Bd de la Libération 38190 BRIGNOUD. Tél : 04 76 40 60 66)

L'association bénéficie du soutien financier des Communes du Balcon et de la Communauté le Grésivaudan.

TÉLÉALARME

En cette période de confinements et de besoin de protection de nos aînés, la téléassistance est un atout pour continuer à vivre chez soi en toute sérénité, quand on est fragilisé par l'âge ou la maladie.

Sud Isère Téléalarme, association iséroise fondée dans les années 80 avec les Sapeurs-Pompiers et la Compagnie de Chauffage, a été reprise par l'association médico-sociale ADPA en 2019 et a conservé son partenariat unique avec les Pompiers de l'Isère.

Elle s'adapte au contexte du Covid-19 avec une nouvelle offre de services : baisse des tarifs d'abonnement de 5€/mois ; possibilité d'installation sans contact ; développement au printemps d'une téléalarme équipée d'un GPS, etc. Le service administratif renseigne aussi sur les aides financières possibles (APA, Carsat etc...).

Sud Isère Téléalarme veut faire bénéficier de sa chaîne de solidarité au plus grand nombre et ses services sont particulièrement appréciés et utiles dans les communes rurales de l'Isère.

ACTION JEUNESSE DU BALCON DE BELLEDONNE

L'Action Jeunesse du Balcon de Belledonne s'adresse prioritairement aux jeunes de 11 à 17 ans résidant à Revel, Saint Jean le Vieux, La Combe de Lancey et Saint-Mury Monteymond. Elle propose de nombreuses activités, en journée ou en soirée, ainsi que des séjours à thème pendant les vacances scolaires. Son projet s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont la famille et l'école : apprendre à vivre en collectivité, rencontrer des camarades de son âge et habitant à proximité de chez soi, développer l'autonomie, inscrire son action dans l'environnement local, s'ouvrir à la culture, etc.

Cet été, le coronavirus nous a contraints à modifier nos conditions d'accueil : nombre d'inscription limitée, désinfection quotidienne des minibus, port du masque obligatoire pour tous dans les véhicules, nettoyage régulier des mains (même pour les ados réfractaires !). Nous avons également adapté notre programme : activités uniquement en extérieur, à la montagne ou près des lacs, et auprès de prestataires pouvant garantir les conditions d'accueil en vigueur.

Ainsi, après plusieurs semaines de confinement, nos jeunes ont pu vivre un été riche en activités et en sensations fortes, du Vercors à la Chartreuse, en passant par la vallée du Grésivaudan et le massif de Belledonne : canyoning, randonnées, baignades, vtt, ventrigrisse, course d'orientation, veillée trappeur, traversée du lac du Monteynard, randonnée aquatique, wakeboard, battlefield, mountain board... sans oublier, la réalisation de créations manuelles !

Ouvert du 06 au 24 juillet 2020 et du 24 au 28 août 2020, l'accueil de loisirs a accueilli 3 jeunes de la commune de Saint-Jean le Vieux. Vous êtes tous invités à rejoindre l'équipe (ados, animateurs, stagiaires BAFA ou BAFD).

Elodie Fabrègue, directrice vacataire.

Pour tout renseignement ou inscription, contacter :

Communauté de Communes Le Grésivaudan

<https://www.le-gresivaudan.fr/253-espace-jeunes-et-sejours.htm>

csavella@le-gresivaudan.fr / alouvet@le-gresivaudan.fr

Du mardi au vendredi de 9h à 17h

Vacances scolaires : Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Cyrielle Savella au 07 71 91 57 20 / Antoine Louvet au 06 37 77 58 39



Les petits St Jeantets se reconnaîtront ...

AURÉLIA

AURÉLIA, jument de race Trait Comtois a porté très haut les couleurs de St Jean le Vieux !

Déjà en août 2019, cette belle jument de race Trait Comtois avait été élue Championne de l'Isère au concours départemental de St Pierre de Chartreuse, puis avait obtenu quinze jours plus tard le second prix au concours régional à Chatillon sur Chalaronne dans l'Ain.

Elle confirme encore en 2020, en raison de sa parfaite conformité aux critères de la race Comtoise, selon les commentaires du jury. Ceci une première fois le 9 août au concours départemental puis à nouveau le 23 au « régional » de St Pierre de Chartreuse en obtenant à chaque fois les premiers prix des juments non suitées, c'est-à-dire sans poulain.

Joël REVEL-MOUROZ, éleveur à Saint Jean, espérait secrètement que sa jument puisse à nouveau monter sur la première marche, cependant sans trop y croire car la concurrence était forte malgré le coronavirus décourageant quelques éleveurs. Malgré tout grâce aux soins attentionnés de Joël et les qualités intrinsèques de sa jument, ils ont pu monter ensemble sur la plus haute marche du podium.

Le département de l'Isère compte des élevages de qualité grâce aux éleveurs qui, à force de travail et de passion, ont su au fil du temps produire des « Comtoises », se classant régulièrement parmi les meilleures de France. Il est sympathique de leur rendre hommage et de souligner qu'Aurélia est née à la Bâtie-Montgascon en Isère, chez M. Bernard Poulet et qu'elle peut rivaliser sans complexe avec des juments nées en Franche-Comté, le berceau de la race qui possède de très nombreux élevages de grande qualité.

On croise les doigts pour que l'année prochaine, Aurélia poulaine et qu'elle soit sélectionnée cette fois-ci au concours national de Maîche dans le Doubs, ceci afin de porter haut les couleurs de l'Isère et le nom de notre belle commune de Saint Jean le Vieux.

Florent Salvi



FRELONS ASIATIQUES



Cet insecte arrivé en France en 2004 a colonisé l'ensemble du territoire. Arrivé en Isère en suivant les cours d'eau, il est maintenant présent dans la vallée du Grésivaudan.

A St Jean le Vieux, un frelon a été repéré en août 2020, donc présence d'une colonie dans la commune. Le nid a été localisé 2 mois plus tard en Octobre au Couvat et aussitôt détruit.



Le frelon asiatique, ou frelon à pattes jaunes (qui sont bien caractéristiques), vit en société annuelle.

Après un hivernage caché, la jeune femelle fécondée à l'automne précédent va construire un premier nid au printemps.

Les premières ouvrières vont poursuivre la construction du nid, la reine y restant pour pondre. Ensuite, elles vont migrer pour construire le gros nid, et abandonner le nid primaire.

Les adultes se nourrissent de substances sucrées, mais les larves sont carnivores. Elles sont alimentées d'une bouillie d'insectes et de petites proies.

Quand la colonie grandit, qu'il faut trouver beaucoup de nourriture pour ce nombre de larves grandissant, qu'une colonie d'abeilles a été repérée ... alors c'est le carnage.

En vol stationnaire, dos à la ruche, les frelons interceptent les butineuses chargées et moins rapides. Ils attaquent ensuite les autres abeilles et peuvent anéantir une ruche en quelques jours.

A l'automne, les femelles fertiles se gavent de sucre pour passer l'hiver. Elles se dispersent et se cachent. Le gros nid se vide, avec la mort des derniers individus ; il est détruit par les intempéries ou les oiseaux. Il ne resservira pas.

Pour différencier les nids : le nid du frelon européen (la grosse guêpe) a son entrée en dessous, alors que les frelons asiatiques entrent et sortent par des ouvertures sur le côté du nid, souvent accroché à une branche.

Certains nids peuvent se trouver à moindre hauteur, dans un buisson par exemple, et représentent un réel danger pour les populations. Nous en avons eu le funeste exemple à Orival en Charente où un agriculteur a été attaqué par des frelons asiatiques et a succombé aux multiples piqûres. L'homme passait le gyrobroyeur dans un champ quand l'engin a semble-t-il accroché le nid qui se trouvait au sol ou en bas d'une haie.

En cas de découverte d'un nid, un signalement doit être fait sur le site ou l'application www.frelonsasiatiques.fr.

Un apiculteur local peut aussi vous apporter de l'aide afin de reconnaître l'insecte.

Soyons vigilants.
Patrick Marcireau

FAUNE ET FLORE DE SAINT JEAN

Le saviez-vous ?

Il existe plusieurs sites permettant de répertorier la faune et la flore en Isère ; ce sont des outils collaboratifs permettant aux observateurs de partager leurs découvertes avec le plus grand nombre.



FAUNE : www.faune-isere.org

Faune-Isère est un projet développé par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) Isère afin de rassembler des données en vue d'en restituer les principaux éléments d'abord aux participants inscrits, mais aussi au public le plus large. Chacun est libre de renseigner les données qu'il souhaite, de les rendre publiques ou non, et d'en disposer pour son propre usage comme bon lui semble.



Faune-Isère est un outil qui contribue à l'augmentation de la connaissance de la faune de l'Isère en facilitant la transmission des données des personnes, des associations de protection de la nature et des organismes détenteurs de données. La collecte d'observations naturalistes et leur porté à connaissance favorisent une meilleure protection de la nature.

Pour connaître les espèces présentes à Saint Jean le Vieux aller sur : <https://fauneauvergnerhonealpes.org/>

LA LPO ET SES PARTENAIRES VOUS SOUHAITENT UNE BONNE VISITE
ET VOUS INVITENT À TRANSMETTRE VOS OBSERVATIONS !

Puis sélectionner : Observations / Isère / Atlas Communal / Saint-Jean-le-Vieux

De façon plus générale, vous trouverez sur le site une très belle galerie photo enrichie du son des oiseaux.



FLORE : <http://www.gentiana.org/>

Créée en 1990, GENTIANA, Société botanique dauphinoise Dominique Villars, est une association scientifique loi 1901 qui a pour finalité et mission de promouvoir et de développer la connaissance de la flore sauvage iséroise (38) ainsi que de participer à la préservation du patrimoine naturel végétal.

Aujourd'hui, forte de plus de 400 adhérents, elle participe à la protection du patrimoine naturel en informant le public et les acteurs de l'environnement du caractère unique et irremplaçable de sa couverture végétale.

Pour connaître la flore de notre village : http://www.gentiana.org/page:flore_isere



Un grand merci à Patrick Marcireau pour ce partage d'informations.

Bonne navigation à la découverte de la faune et de la flore de Saint Jean !

AU FIL DU TEMPS

Dans le cadre de l'Association A.C.T.E.S. (Animation Culture Tradition Environnement Ste Agnès-St Mury), "Au fil du temps", installé à Saint-Mury, recueille des scènes photographiques de la vie quotidienne des personnes ou des villages du balcon de Belledonne.

Nous recherchons des photos sur tous les thèmes :

- la guerre,
- les Comices agricoles, le quotidien dans les fermes, le travail aux champs,
- les évènements joyeux (mariages, baptêmes, veillées, mondaisons ...),
- les 65km de Belledonne,
- le travail en forêt, les alpages, la montagne, la mine,

Surtout ne jetez pas vos vieilles photos, films ou cassettes-vidéos, faites-en profiter les générations à venir à qui nous laisserons des traces de la vie de ceux qui nous ont précédés sur le balcon de Belledonne.

Les documents que vous nous confierez seront copiés et scannés avant d'être restitués à leurs propriétaires dans leur état d'origine.

Rassembler toutes ces photos nous permettra de réaliser des expositions ou des projections, de créer une photothèque.

Nous vous remercions de prendre le temps de nous contacter au 04.76.71.63.77

Claude Lamour

L'ÉCOLE DE SAINT JEAN LE VIEUX EN 1894



➤ **TÊTE DE VEAU ET POT-AU-FEU**



Une soirée avec 90 personnes sous le signe d'un plat typique fait maison et apprécié de tous (surtout que chacun avait le choix entre tête de veau ou pot-au feu !) ...

Toujours une très bonne ambiance pour ce repas convivial et animé... qui s'est terminé aux aurores avec quelques irréductibles !



➤ **CÉRÉMONIE DU 8 MAI**



Conformément aux directives du gouvernement et du Préfet, la cérémonie commémorative du 8 mai 1945 s'est déroulée à huis clos devant le monument aux morts de la commune pavoisée aux couleurs de la République. La montée des couleurs, la dépose de gerbes, la minute de silence ont précédé la lecture du discours du Président de la République par le maire Franck Rebuffet accompagné de la plus jeune porte-drapeau de la commune.

Malgré le confinement la commune a souhaité exprimer sa reconnaissance aux héros militaires et résistants qui ont combattu la barbarie et le nazisme pour que la France reste un pays de Liberté !



➤ CINÉMA EN PLEIN AIR



Décidemment, l'année 2020 n'aura pas été une année comme les autres... C'est en effet la première fois en plus de 30 ans d'existence qu'une séance de cinéma en plein air est interrompue à St Jean, au beau milieu de la projection, à cause de quelques gouttes de pluie !

C'est ainsi que de nombreux spectateurs furent frustrés de ne pas voir la fin de ce film qui relate de façon fidèle la vie de Ferdinand Cheval : il a conçu et réalisé, il y a plus de 100 ans, le Palais Idéal du Facteur Cheval.

Pour éviter une telle mésaventure, la Communauté de Communes Le Grésivaudan – qui finance le cinéma en plein air – a demandé aux prestataires de services d'équiper le matériel de projection d'une protection afin de permettre de mener la séance à son terme en cas de faibles intempéries.

Gageons qu'en 2021, il fera beau pour que les spectateurs profitent de la magie du cinéma sous les étoiles !

➤ JOURNÉES DU PATRIMOINE

La 37e édition des Journées Européennes du Patrimoine s'est tenue les samedi 19 et dimanche 20 septembre 2020... dans le respect des règles sanitaires !



SAINT-JEAN-LE-VIEUX

ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Eglise romane (XI^e), protégée au titre des Monuments historiques. L'autel du XVII^e siècle est classé. Le tabernacle exécuté en bois polychrome et doré se distingue par la profusion de son décor et la qualité de son exécution.



Samedi 19 et dimanche 20 septembre de 11h à 19h.

Place de l'Église - 04 76 77 11 35

www.saintjeanleieux.fr



➤ CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

C'est en raison du confinement que la commémoration du 11 Novembre s'est déroulée avec la seule présence d'élus et du représentant du Souvenir Français.

La cérémonie a cependant conservé sa forme traditionnelle avec levée du drapeau, minute de silence, hommage aux morts pour la France et dépôt des gerbes de la Municipalité, du Comité des Fêtes et du Souvenir Français.



A l'issue de la cérémonie, Léa Rey a reçu la médaille des jeunes porte-drapeaux du Souvenir Français.

➤ **NOËL DES ENFANTS**

Le comité des fêtes vous propose



La tournée du Père Noël

Samedi 12 décembre 2020

Oyé Oyé Les enfants !
Soyez à votre fenêtre, le Père Noël passera dans chacun des hameaux distribuer ses cadeaux



Départ à 14h de Chantorelle pour terminer la tournée au Mollard

Au vu de cette année particulière et souhaitant tout de même faire le bonheur des enfants, nous avons décidé que le Père Noël (merci Jean-Jacques) ferait la distribution des cadeaux juché sur une remorque tirée par notre jolie renne Elisabeth (merci Jean-Claude).

Une idée (merci Stéphane) que les petits comme les grands ont trouvée magnifique.

Les enfants étaient au rendez-vous pour donner une belle image ou simplement faire un « check » au Père Noël : un parcours du haut de Saint Jean (le Naysord) jusqu'au bas (le Mollard) ... pour finir avec un verre de vin chaud (merci René)...

Un dimanche avec la magie de Noël ... OH OH OH !!!



Mot de la présidente

Merci à tous les membres du Comité des Fêtes pour leurs idées, leur investissement et leur convivialité. Même si cette année – COVID oblige - ne nous a pas permis d'organiser nos événements habituels (fête de la Saint Jean, soirée Jeux, chasse aux œufs, fête de l'Automne), nous gardons la motivation et même plus pour les années à venir... Au plaisir de se retrouver dans les meilleures conditions pour pouvoir fêter la vie dans notre « Cœur de Village » ...

Je tiens à remercier Tom qui a décidé de laisser la place aux jeunes ; bon vent Tom et merci pour ton investissement et ton franc-parler !

Florence Facq

AS-2C

Sandrine Antonini, habitante de Saint Jean le Vieux :

En 2019, après une carrière de plus de 20 ans en entreprise dans différents secteurs d'activités et en organisme de formation, je décide de me lancer dans une nouvelle aventure en créant ma société de conseil et coaching.



AS-2C répond aux besoins suivants :

Vous êtes Salarié et avez besoin de faire le point sur votre parcours professionnel pour évoluer ou changer de métier, le coaching/bilan de compétences et fait pour vous.

Vous êtes demandeur d'emploi, je vous accompagne pour définir votre identité professionnelle. Nous travaillerons sur vos CV, lettre de motivation, réseaux sociaux et enfin sur les entretiens d'embauche afin de trouver la meilleure opportunité.

Vous êtes dirigeant, vous avez besoin de prendre du recul sur votre activité et/ou votre organisation. Un audit organisationnel suivi d'une proposition de conseil vous permettra de structurer votre activité.

Sandrine ANTONINI

AS-2C

sandrine.antonini@as-2c.com

06 60 16 74 20

www.as-2c.com



DYNAMIC CHANGE

Vous voulez changer un aspect de votre vie ?

Trouver **un nouveau travail**, une orientation d'études, **un nouveau projet passionnant**, ...

Changer un comportement ou émotion négative comme **la tristesse, la jalousie, la peur**, ...

Laisser enfin un évènement difficile derrière vous, ...

Etre au top pour un **entretien, un examen, un concours sportif**... grâce à une **préparation mentale**...

Ou simplement réussir à **perdre du poids définitivement** ?

Mon cabinet de coaching, PNL et hypnose vous accompagne 😊

Voilà ce que m'a dit un client cette semaine (Yves, 52ans, Grenoble) :

« Nous avons travaillé sur un vieux souvenir traumatique d'enfance, qui restait encore très présent une fois adulte. J'y pensais tous les jours. En une séance, cet épisode est devenu un élément du passé, qui ne me marque plus. Pendant plusieurs mois, je ne savais même plus sur quel évènement précis nous avons travaillé, tellement il était passé à l'arrière-plan. »

N'hésitez pas à me contacter pour en parler !

Allard KOUWENHOVEN

Dynamic Change

977 Route de Pré Rondet

38420 St Jean le Vieux

06 61 95 53 16

<https://www.dynamic-change.fr/>



aewo



Vous avez déjà dû apercevoir Jimmy Bruno, habitant de Saint Jean le Vieux, dans le ciel de la commune à bord d'un ULM Autogire blanc.

« En collaboration avec mon père et des professionnels locaux, nous avons conçu BSI (Bruno Spreader Innovation) en 2013 : un système réfrigéré automatisé pour le lâcher aérien d'insectes stériles en ULM. Le mécanisme de distribution, piloté par une application GPS (BSI Navigator) a été développé pour l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (IAEA) dans le cadre du projet de lutte pour l'éradication de la mouche tsé-tsé dans la région des Niayes au Sénégal ».

L'autoentreprise AEWO a été créée en 2018 en vue de la commercialisation de la solution BSI.

- Lâcher d'insectes
- Lutte contre la pyrale par lâcher de Trichogrammes.
- Reforestation par lâcher de graines.
- Photogrammétrie 3D



Jimmy étudie actuellement l'usage terrestre de son système, principalement pour l'agriculture. Le but est d'apporter une solution économique aux exploitants afin par exemple d'optimiser la répartition des graines sur les parcelles ou de limiter l'usage de produits phytosanitaires.

aewo

891, Route de la Mairie
38420 Saint Jean le Vieux
06 03 37 42 11

Jimmy.bruno38@gmail.com

[@AEWO.BSI](https://www.facebook.com/AEWO.BSI)



Jimmy Bruno Son combat dans les airs

Enfant de la vallée, Jimmy Bruno est depuis sa jeunesse un passionné d'aéronautique qui a tout appris sur l'aérodrome du Versoud, son lieu de naissance. Pilote d'ULM expérimenté, il est aussi fan de technologie et d'innovation. Si bien qu'il participe, avec son père installé au Sénégal, à la mise au point d'un système d'épandage unique en son genre pour lutter contre la mouche tsé-tsé. Une véritable promesse à l'avenir prometteur.

Avec son père Eric Bruno, Jimmy a participé à un projet d'épandage d'insectes stériles au Sénégal par dispersion aérienne depuis un ULM. Ensemble, ils ont mis au point une machine spécifique incroyablement performante dans le but de lutter contre la mouche tsé-tsé. Une véritable promesse à l'avenir prometteur.

LA BELLE HISTOIRE
PAR CHRISTINE DURAND

« Mon rêve serait de pouvoir mettre cette innovation au service d'autres causes »

EN UNE PHRASE

Un souvenir ému
« Avant d'avoir mes deux petites filles, je venais souvent très tôt sur l'aérodrome du Versoud, j'attendais que le jour se lève et je m'emboîtais dans la vallée avec ce plaisir immense d'être seul dans le ciel. J'adorais aussi, le soir au coucher du soleil, décoller pour rattraper ses derniers rayons éclairant les sommets ! »

Une idole
« Mon père ! Avant de partir s'installer au Sénégal, où il dirige une école de pilotage et où il a créé un concept de village aéronautique à Saly, il a été instructeur au Versoud et l'un des fondateurs de l'association Iser ULM. »

Sa saison de vol préférée
« J'adore voler au printemps quand il y a encore de la neige sur les sommets tandis que la nature s'éveille avec du vert partout et une lumière superbe... Il m'est arrivé d'aller juste boire un café à Albertville, pour le plaisir ! »

EN DATES

Juillet 1986 : naissance à Échirolles
1995 : premier vol en ULM avec son père et fabrication du premier modèle réduit.
2007-2011 : obtention des brevets de pilote ULM paramoteur, pendulaire et autogire.
Depuis 2009 : membre actif de l'association Iser ULM au Versoud.
Depuis 2013 : participation au programme d'éradication de la mouche tsé-tsé dans la région des Niayes au Sénégal.
Décembre 2018 : annonce par le gouvernement sénégalais du succès de l'opération sur 1 000 km².

via l'épandage aérien de mûles stériles en ULM. Un projet innovant couplant la technique de stérilisation des insectes par irradiation à l'aéronautique, pour disperser efficacement les insectes stériles sur le périmètre choisi. »

Ambitieux, père et fils mettent leurs talents conjugués et leur opiniâtreté au service de cette cause humanitaire, jusqu'à donner naissance, à l'issue de multiples expérimentations et prototypes, à un système d'épandage automatisé parfaitement adapté. « Un sacré challenge technologique qui a mobilisé toute une équipe de passionnés de la vallée ! J'y ai consacré des nuits entières en parallèle de mon métier dans la télésurveillance. Le rêve serait de pouvoir mettre cette innovation au service d'autres causes, pour éradiquer, par exemple, d'autres insectes dévastateurs dans le monde.

Mais il y a d'autres applications possibles avec le logiciel [créé pour cette mission, N.D.L.R.], comme la photogrammétrie pour cartographier et modéliser en 3D : d'ailleurs, un projet local avec une société de Lumbin a permis de modéliser le mont Granier suite à un éboulement récent, de façon à assurer un meilleur suivi environnemental. » De quoi envisager d'autres projets prometteurs...

29

LES ENTREPRENEURS DE SAINT JEAN



ActiveBase - Guibault Colas
+33 6 45 73 87 82
[/https://activebase.store/](https://activebase.store/)



Aewo
Jimmy.bruno38@gmail.com
Tel_ 06 03 37 42 11
Facebook @AEWO.BSI



Aiguilles et Boutons
Nadine Vadot - Tel : 06 74 60 10 52
<http://www.aiguilles-et-boutons.com/>



AS-2C
sandrine.antonini@as-2c.com
06 60 16 74 20
www.as-2c.com



Après de mon arbre
Axel Perrillat Bottonet
le Buisson
Tel : 06 76 62 27 87



Belledonne Création
sebastien.flores@yahoo.fr
Facebook @sebastien.flores.38



Carole B. Chocolatier
Carole BERTSCH - Le Mollard
carole@carole-b-chocolatier.fr



SB maquillage
Severine Brun
Tel: 0615087473
Mail: sbrun.maquillage@outlook.fr



DYNAMIC CHANGE
Allard KOUWENHOVEN
<https://www.dynamic-change.fr/>
Tel : 06 61 95 53 16



La Fée Bibeloteuse
<http://www.aiguilles-et-boutons.com/creation-bijoux-st-jean-le-vieux-9.html>
Tél 06.74.60.10.52



Marci Miel
Patrick Marcireau
Mail : marcimiel@free.fr



Thomas Perron
Pianiste – Compositeur - Interprète
<http://www.thomasperron>



Laurence Vial-David
<http://www.clevacances.com/>
Tel : 0476773330 ou 0683870847
Mail : chambreducouvat@gmail.com

PENSE BÊTE

INFOS MAIRIE

Lundi de 8h00 à 12h00 et Jeudi de 14h00 à 18h00

Tél. : 04.76.77.11.35

Numéro d'urgence : Mr le Maire 06.71.36.30.02

Mail: mairie@saintjeanlevieux.fr / Site Web: <http://www.saintjeanlevieux.fr/>

NUMÉROS UTILES

<https://www.saintjeanlevieux.fr/numeros-utiles/adresses-utiles/>

Transport à la demande RESA	0 800 941 103 https://www.tougo.fr/Pratique/Transport-sur-reservation/Horaires-RESA	lundi au vendredi de 8h à 18h30 samedi de 9h à 12h (sauf jours fériés) Par Internet 24h/24 et 7j/7
Assistantes Maternelles	Relais des Assistantes Maternelles	Animatrice responsable : Géraldine BRIOLE Téléphone : 06.02.52.65.73 Mail: ram.balcondebelleddonne@le-gresivaudan.fr
Baby Sitting	Salomé Antonini – 0661654740	14 ans - Chantorelle Soirs et Week-end – Aide aux devoirs
	Faustine Bousquet – 0769175363	15 ans - Le Mollard Week-end et vacances scolaires – journée ou soirée
	Elsa Gaidet - 0624459168	14 ans - Chantorelle Soirs dès 17h30 - week-end et vacances scolaires en journée
Permanence Architecturale	Maria RAMOS - Architecte conseil	Contactez la Mairie pour prise de rendez-vous
Pharmacie et Médecin de garde	3915	0,15 TTC/min https://pharmaci DEGarde.co/
Urgences Médicales SOS Médecins	15 3624	24h/24
EDF	Urgence Electricité : 0818668284 Accueil Clientèle : 0810668284	7j/7 24h/24
Urgences Eau	09 69 32 34 58	
Gendarmerie	04 76 77 24 46	
Pompiers	18	
Collecte et Traitements de déchets	04 76 08 03 03	Communauté de Communes Grésivaudan
Ecole Maternelle Revel	04 76 89 80 24	Mail : ce.0383205c@ac-grenoble.fr
Ecole Primaire Revel	04 76 89 83 39	Mail : ce.0380917r@ac-grenoble.fr
Cantine / Garderie Revel	04 76 89 82 78	Mail : mairie@revel-belledonne.com
Centre de Loisirs	Accueils de loisirs 3-13 ans Action Jeunesse Balcon de Belledonne	https://www.le-gresivaudan.fr/39-enfance-jeunesse.htm
ADMIS Atelier de repassage « Pas un pli »	04 76 77 39 03 Ouvert tous les matins de 7h30 à 12h Plus Mardi et Jeudi après-midi	1 Rue du Domeynon 38420 Domène
ADMR	04 76 40 60 66	Association d'Aide a Domicile en Milieu Rural
AGI	04 76 77 33 95	3 rue Marius Charles - 38420 Domène

AMSID	04 76 77 05 17	Soins infirmiers 7J/7 toute l'année 22 bis rue Emile Blanc – 38420 Domène https://sites.google.com/site/amsidomene/handicap/home
-------	----------------	---

Déchetterie	Adresse	Horaires d'ouverture	Contact
Cheylas	Route de la Buissière 38570 Le Cheylas	Lundi : 14h à 18h (19h en été) Mardi, jeudi : de 8h à 12h Samedi : de 8h à 12h et 14h à 18h (19h en été)	SIBRECSA (Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie) Tél. 04 76 97 19 52 ambassadeurs.sibreca@orange.fr
Crolles	47, rue des Frères Montgolfier 38920 Crolles	Du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45 Déchets dangereux (DDS) = avant-dernier mercredi de chaque mois de 9h à 15h45 Fermeture annuelle le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre.	Service de collecte et traitement des déchets du Grésivaudan Tél. 04 76 08 03 03 ou 04 38 72 94 30 dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr
Pontcharra	ZI de Pré Brun 38530 Pontcharra	Mardi et jeudi : de 14h à 18h (19h en été) Lundi, mercredi, vendredi et samedi : de 8h à 12h et 14h à 18h (19h en été)	SIBRECSA (Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie) Tél. 04 76 97 19 52 ambassadeurs.sibreca@orange.fr
Saint Ismier	Chemin de Vergibillon 38330 St Ismier	Du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45 Déchets dangereux (DDS) = du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45 Fermeture annuelle le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre.	Service de collecte et traitement des déchets du Grésivaudan Tél. 04 76 08 03 03 ou 04 38 72 94 30 dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr
Saint-Martin d'Uriage	La Ronzière 700 route de Faux 38410 St Martin d'Uriage	Du lundi au samedi de 8h30 à 17h45 Fermeture annuelle le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre.	Service de collecte et traitement des déchets du Grésivaudan Tél. 04 76 08 03 03 ou 04 38 72 94 30 dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr
Crêts en Belledonne	Rue de la Ronzière 38830 Crêts en Belledonne	Lundi et samedi : de 8h à 12h et de 14h à 18h (19h en été) Mercredi et vendredi : de 14h à 18h (19h en été)	SIBRECSA (Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie) Tél. 04 76 97 19 52 ambassadeurs.sibreca@orange.fr
Le Touvet	La Prat 38660 Le Touvet	Du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45 Déchets dangereux (DDS) = tous les jours du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45 Fermeture annuelle le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre.	Service de collecte et traitement des déchets du Grésivaudan Tél. 04 76 08 03 03 ou 04 38 72 94 30 dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr

	Déchets verts 	Bois 	Ferrailles 	Cartons 	Papiers 	Piles 	Huiles minérales 	Déchets dangereux 	Verre 	Pneus 	Encombrants 	Batteries 	DEEE 	Gravats 	Textiles 	Huiles végétales 	Cartouches d'encre 	Lampes et néons 	Plâtre et plaques de plâtre 	Capsules de café 
Chamrousse			✓		✓	✓				✓	✓	✓	✓				✓			
Cheylas	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Crolles	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Pontcharra	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Saint Ismier	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Saint-Martin d'Uriage	✓		✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓		✓
Crêts en Belledonne	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Touvet	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓			✓

BLOC-NOTES

Compteurs d'Eau	<p>Tout changement de locataire ou propriétaire doit être signalé à la mairie ainsi qu'au service des eaux du Grésivaudan, via le site de la Communauté de Communes le Grésivaudan www.le-gresivaudan.fr > 414-eau-et-assainissement</p> <p>Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.</p> <p>Pensez à protéger votre compteur contre le gel !</p>
Activités Bruyantes	<p>Arrêté préfectoral du 03/04/1990</p> <p>Lundi au Vendredi : 8h-12h et 14h-19h30</p> <p>Samedi: 9h-12h et 15h-19h</p> <p>Dimanche et Jours Fériés : 10h-12h</p>
Location Salle des Fêtes	Pas de location en 2021 pour cause de travaux
Déneigement Ludovic Turenne	Il y va de la responsabilité de chacun afin que le déneigement se passe dans de bonnes conditions : chaque riverain doit entretenir sa zone en coupant les haies/branches situées le long des voies et chemins communaux afin de faciliter le passage de l'engin.
Liste de diffusion	Pour s'inscrire à la liste de diffusion de St Jean Le Vieux : Communiquez vos nom, prénom et adresse mail à la Mairie
Revel Infos	Si vous souhaitez recevoir par mail les informations pratiques relatives à la vie des villages de Revel et St Jean le Vieux, rejoignez dès à présent la liste "Revel-Infos" ! Pour vous abonner envoyez un mail à sympa@listes.revel-belledonne.com
Recensement Citoyen	<p>Cette démarche est obligatoire à partir de 16 ans pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (permis de conduire, bac ...). Elle s'effectue auprès du secrétariat de la mairie pendant les horaires d'ouverture.</p> <p>Les documents nécessaires (pouvant être transmis par mail) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Pièce d'identité en cours de validité Livret de famille <p>Aucun duplicata de l'attestation de recensement ne pourra être délivré. Le recensement permet la convocation à la JDC (journée de Défense et Citoyenneté) et l'inscription d'office sur les listes électorales de la commune lorsque à partir de 18 ans.</p>
Action Sociale	<p>Aide pour 1/3 du coût d'une activité : sous condition de ressources, attestation délivrée par la mairie à remettre à l'association lors de l'inscription de l'enfant.</p> <p>Chèque'Ados : délivré par la mairie sur présentation d'une pièce d'identité du jeune ou du livret de famille</p> <p>Aide à la garderie périscolaire et à la cantine scolaire de Revel : sur présentation de l'attestation QF, lors de l'inscription de l'enfant (inscription auprès de la mairie de Revel)</p> <p>Plus d'infos sur le site de la commune : https://www.saintjeanlevieux.fr/infos-pratiques/action-sociale/action-sociale-de-saint-jean-le-vieux/</p>
Emploi d'été	<p>La mairie recrute deux jeunes rémunérés sur la base du SMIC en vigueur pour une semaine ou 15 jours maximum à raison de 12 heures / semaine entre le 1er Juin et le 31 Août.</p> <p>Il faut avoir 16 ans révolus et moins de 18 ans.</p> <p>Si vous êtes intéressé, merci de vous adresser à la mairie (mairie@saintjeanlevieux.fr).</p>

